**4- La didactique : définitions**

Le terme *didactique* , étymologiquement adjectif, a pour signification : « *qui est propre à instruire* » (du verbe grec : *didaskein*, enseigner).

Comenius est un éducateur tchèque du XVIIe siècle qui le premier, a élaboré des manuels de langue, son but était de structurer explicitement l’enseignement de la langue.

Pour le *dictionnaire des concepts clés de pédagogie* (F. Raynal et A. Rieunier, 1997), cette expression « *renvoie à l’utilisation de techniques et de méthodes d’enseignement propres à chaque discipline* » (p.107). C’est pourquoi, il faut distinguer « *la didactique des langues* » de « *la didactique des mathématiques* » de « *la didactique des sciences naturelles* »…..Parce qu’il est difficile d’apprendre une langue étrangère, il semble nécessaire et naturel de se demander comment en améliorer l’enseignement, la didactique permet d’optimiser les processus d’apprentissage, les techniques retenues sont, bien entendu, différentes selon les matières et les disciplines puisqu’elles dépendent directement des contenus à enseigner.

L’enseignement des langues va privilégier des contenus et des techniques différents de l’enseignement des sciences naturelles, par exemple. En somme, chaque matière à enseigner, chaque discipline aura **sa propre didactique** c’est ce qu’on appelle **la didactique de la discipline** parce que le terme n’est pas propre seulement aux langues.

*La didactique* consiste en l’ensemble des procédures retenues pour sélectionner, analyser, organiser les savoirs et les savoir-faire qui feront l’objet d’actions visant à leur appropriation par tel public, en fonction d’informations diverses relatives à ce public.

La didactique est une discipline de recherche qui analyse les contenus (savoirs, savoir-faire,…) en tant qu’objets d’enseignement et d’apprentissage référés et référables à des disciplines scolaires. Ce qui spécifie la didactique c’est la focalisation sur les contenus et sur leurs relations à l’enseignement et aux apprentissages.

Elle ne se contente plus de traiter la matière à enseigner selon des schémas préétablis, elle pose comme condition nécessaire *la réflexion épistémologique de l’enseignant sur la nature des savoirs qu’il aura à enseigner,* la prise en compte des représentations de l’apprenant par rapport à ce savoir épistémologique de l’élève.

L’épistémologie étant l’étude de la connaissance, elle peut se conduire selon deux axes : selon Piaget ou selon Bachelard : le premier axe rassemble les épistémologues qui tentent de répondre à la question : *« Comment un individu acquiert-il ses connaissances tout au long de son développement ? »,* les réponses à cette question intéressent surtout les pédagogues. Le deuxième axe rassemble les épistémologues qui cherchent à répondre à la question : *« comment se développent les connaissances dans tel domaine particulier du savoir ou des différents domaines ?* Le mot *épistémologie* est alors synonyme de « philosophie des sciences».

Le concept de *didactique* a connu un engouement particulier dans les années soixante-dix, dès lors que le **Dictionnaire de Didactique des Langues** publié par Robert Galisson et Daniel Coste en 1976, a contribué à répandre l’expression « didactique des langues » en France et dans certains pays francophones.

Il faut ajouter qu’une nouvelle terminologie est venue fleurir le monde de l’enseignement : « évaluation », « objectifs comportementaux », « pédagogie différenciée », ce qui pousse les didacticiens à distinguer *didactique* de *pédagogie* **.** Ces deux concepts s’opposent d’une certaine manière. Puisque *enseigner* consiste à mobiliser des moyens propres à assurer la transmission et l’appropriation des contenus d’enseignement, l’enseignement résulte de la combinaison interactive de la didactique et de la pédagogie.

**4.1. Didactique et pédagogie**

Aujourd’hui, le mot *didactique* l’emporte sur le mot *pédagogie :* « *terme fatigué par un trop long usage* » [Jean-François Halté, 1992 : 9] parce qu’il comporte surtout l’idée centrale relative aux savoirs. C’est la discipline de référence des pratiques d’enseignement : *« La didactique étudie les interactions qui peuvent s’établir dans une situation d’enseignement/apprentissage entre un savoir identifié, un maître dispensateur de ce savoir et un élève récepteur de ce savoir »* [Dictionnaire des concepts clés, 1997 : 108]. Mais elle n’est pas pour autant une discipline appliquée. L’histoire de la didactique manifeste un dégagement progressif d’une conception naïve fondée exclusivement sur la pratique, l’expérience et un sens prétendu « bon ». Elle voit se constituer des concepts méthodologiques originaux, voit s’affirmer la nécessité d’une théorisation propre.

La didactique est une discipline de recherche caractérisée par « *des questions spécifiques (en l’occurrence la constitution, la description, les variations des contenus et de leur mise en oeuvre via l’enseignement, ainsi que leurs modalités d’appropriation…), des théories, des concepts, des méthodes de recherche et des recherches empiriques (recueillant et traitant des données).* » [Y. Reuter, 2007 : 69].

*La pédagogie* représente « *toute activité déployée par une personne pour développer des apprentissages précis chez autrui* » (Dictionnaire des concepts clés, 1997 : 223). **Elle ne se centre pas sur les contenus**, c’est ce qu’explique Y. Reuter dans les propos suivants : « *On désigne généralement par pédagogie un mode d’approche des faits d’enseignement et d’apprentissage qui ne prend pas spécifiquement en compte les contenus disciplinaires mais s’attache à comprendre les dimensions générales ou transversales des situations qu’elle analyse et qui sont liées aux relations entre enseignant et apprenants et entre les apprenants eux-mêmes, aux formes de pouvoir et de communication dans la classe ou les groupes d’apprenants, au choix des modes de travail et des dispositifs, au choix des moyens, des méthodes et des techniques d’enseignement et d’évaluation.* » [2007 : 163].

Le didacticien est un spécialiste de l’enseignement d’une (ou des) discipline(s), il s’interroge sur les notions et les concepts qui devront se transformer en contenus à enseigner. L’une de ses préoccupations majeures touche à *l’appropriation des savoirs.*

Quant au pédagogue, c’est un praticien qui résout des problèmes concrets d’enseignement/apprentissage. Ces deux concepts, *didactique* et *pédagogie* ne s’opposent pas mais sont complémentaires, comme le souligne J-F Halté : « *(…) la didactique constitue un prolongement naturel de la pédagogie. Elle en est une région, solidement attachée et dépendante. En même temps, ce faisant, en tant qu’elle explore des problèmes étroitement circonscrits (qu’est-ce que savoir écrire ?) et qu’elle convoque à ce propos ses propres référents, qu’elle développe ses propres méthodologies, elle s’éloigne de la pédagogie et tend à se constituer en discipline autonome »*.[1992 : 15]

La *didactique* s’occupe donc des *contenus* (les savoirs) à enseigner, tandis que la *pédagogie* s’occupe des *moyens* (les démarches) pour transmettre ces contenus.

L’enseignement résulte de la combinaison interactive de *la didactique* et de *la pédagogie*.

En didactique, l’accent est mis sur les contenus à enseigner, donc sur l’acquisition ; la pédagogie est une activité qui implique une relation entre l’enseignant et l’apprenant et qui met l’accent sur les aspects psycho-affectifs, donc sur la qualité de l’acquisition.

La préoccupation **pédagogique** génère des besoins **didactiques** : quels effectifs sont compatibles avec une pratique d’enseignement différencié. Il ne suffit pas de mettre les apprenants en situation de faire quelque chose sur le modèle classique : « on apprend en faisant comme….. » pour qu’ils apprennent à le faire.

**En résumé, la didactique se définit par :**

-a- une réflexion sur les objets d’enseignement, puisqu’elle est l’interface entre l’école comme lieu de diffusion de savoirs et l’ensemble des savoirs savants et sociaux,

-b- des recherches sur les conditions d’appropriation des savoirs, puisqu’elle est l’interface entre les savoirs et le sujet apprenant,

-c- des recherches sur l’intervention didactique, à l’organisation des situations d’enseignement, à la construction de séquences didactiques, à l’adaptation au type de public, à l’approche de la classe et de son fonctionnement, puisqu’elle est l’interface entre l’enseignant médiateur et le point d’arrivée (une discipline de référence des pratiques d’enseignement).

Le point commun étant l’attention portée aux savoirs scolaires disciplinaires, la didactique étant une discipline théorico-pratique dont l’objectif est de produire des argumentations solidement étayées et cohérentes susceptibles d’orienter efficacement les pratiques d’enseignement.

**Activité de réflexion**

Expliquez la définition de la notion de *didactique* proposée par Jean-Maurice Rosier :

« (…) *la didactique n’est pas seulement une discipline de référence pour la pratique enseignante, elle est une discipline d’action et d’intervention, carrefour entre savoirs savants propres qu’il faut modéliser pour en faire des objets d’enseignements (logique de la recherche), savoirs de référence qui n’ont pas à être enseignés (à dominante psychologique), qu’il convient de croiser avec les savoirs issus de l’expérience (logique scolaire) pour permettre la facilitation, l’amélioration des pratiques de terrain et l’appropriation par les élèves des savoirs langagiers et culturels.* » [2002 : 101].